

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Fiche d'Inscription

Année scolaire 2024 / 2025

Réservé à
l'administration
N° d'arrivée :

Parent ou responsable légal, élève adulte

Nom : Prénom :

Date de Naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : / / / / Mobile : / / / /

Email : @.....

Élève

Nom : Prénom :

Date de Naissance : / / Lieu :

Adresse : (si différente)

Code postal : Ville :

Établissement scolaire : Ville :

Classe fréquentée (année scolaire 2024/2025) :

Centres d'Enseignement

Bergues Bollezeele Esquelbecq Hondschoote Watten Wormhout/Herzeele

Formation Musicale

Cursus Eveil-Initiation Cursus Traditionnel Cursus Ados-Adultes
 Eveil (Grande Section de maternelle)
 Initiation (CP)

Formation Instrumentale

Ces instruments ne sont pas enseignés dans tous les centres,
pour plus de renseignements, rapprochez-vous du secrétariat : 03.28.62.51.43 ou 09.65.01.09.74

Flûte traversière Trompette/Cornet Trombone Piano
 Cor d'Harmonie Violon Carillon Guitare
 Orgues Tambour Percussion Saxhorn/Tuba
 Accordéon Clarinette Saxophone

Location d'instrument : Oui Non

Pratiques Collectives

Orchestre 1^{er} Cycle
Instruments à vent + Percussion

Orchestre à cordes 1^{er} Cycle
Guitare & Violon

L'élève fréquente-t-il une Harmonie Municipale du territoire de la CCHF ? : OUI NON

Si oui, laquelle ? : (justificatif à fournir pour bénéficier de la gratuité)



Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e)..... autorise la **Communauté de Communes des Hauts de Flandre** dans l'objectif poursuivi à titre informatif, à diffuser et reproduire les photographies prises lors d'événements et activités de l'École Intercommunale de Musique de la CCHF à laquelle est inscrit mon enfant (nom et prénom) ou à laquelle je suis inscrit(e), et à les utiliser sous toute forme et tous supports intégralement ou par extraits.

Cette autorisation est valable durant toute la durée de l'année scolaire et de l'existence de la CCHF. Cette autorisation incessible pourra être révoquée à tout moment.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre pour : Presse, revue, site Web, publicité, projection publique, bulletin d'informations.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié (ou la personne que je représente légalement) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Facturation des droits d'inscription

Barème selon le cursus pour les élèves résidant sur une des 40 communes de la CCHF

<i>Cursus Initiation / Eveil</i>	<i>Paiement au trimestre</i>
<i>1er élève</i>	15 €
<i>pour le 2ème élève d'une même famille</i>	12 €
<i>pour le 3ème élève et suivants d'une même famille</i>	10 €

<i>Cursus traditionnel et cursus ados/adultes 1 cycle (par instrument)</i>	<i>Paiement au trimestre</i>
<i>1er élève</i>	32 €
<i>2ème élève d'une même famille</i>	25 €
<i>3ème élève et suivants d'une même famille</i>	20 €

<i>Cursus perfectionnement ados/adultes (par instrument)</i>	<i>Paiement au trimestre</i>
	40 €

Barème pour les élèves résidant dans une commune extérieure au territoire de la CCHF

<i>Tous cursus (par instrument)</i>	<i>Paiement au trimestre</i>
<i>1 élève</i>	134 €

Pour les élèves du territoire de la CCHF et faisant partie d'une harmonie du territoire de la CCHF

Gratuité d'inscription pour le 1^{er} instrument. Un justificatif de participation assidue à une harmonie est demandé

Tarif pour la location d'un instrument appartenant à l'Ecole Intercommunale de Musique

Par Instrument 39 € par an

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission de l'élève. Tout trimestre commencé est dû.

(1^e Trimestre : Octobre/Novembre/Décembre – 2^e Trimestre : Janvier/Février/Mars – 3^e Trimestre : Avril/Mai/Juin)

J'autorise la prise d'image et atteste avoir pris connaissance du tarif des droits d'inscription et de la location d'instrument

Fait à le

Signature précédée du nom et prénom :